

Le flux du service — 9 400 sollicitations, 12 sujets, 1 550 heures

LINDBERGH FORMATION — 16 rue de Maillé, 91310 Montlhéry · RCS Evry 817 946 114

Document établi le 24/09/2026

Journal des sollicitations sur 12 mois, rapproché du fichier des quotients et des pointages de présence · document fictif

Document fictif — exemple de démonstration

Ce document est produit par le site Blue Lemon Agent pour illustrer ce qu'un agent IA remet à ses utilisateurs. Les sociétés, dossiers, montants et personnes qui y figurent sont inventés. Il n'a aucune valeur juridique, comptable ni commerciale.

Document fictif, produit pour la démonstration. **La mesure porte sur les FILES et sur les DÉLAIS du service, jamais sur ce que fait un agent nommé.** Les **12 réponses de référence sont rédigées, sourcées et datées : le service relit douze textes, pas 7 240 réponses.**

D'où viennent les 9 400 sollicitations de l'année

Canal	Sollicitations	Part	Ce qu'il coûte aujourd'hui	Ce qui change
Appels au guichet unique	5 200	55,3 %	1 664 sonnent sans réponse — 32,0 %	Tous décrochés ; les 12 sujets traités au bout
Courriels du service	2 300	24,5 %	8 jours de délai moyen	1 jour

Canal	Sollicitations	Part	Ce qu'il coûte aujourd'hui	Ce qui change
Passages au guichet	1 100	11,7 %	File aux heures d'ouverture, dossier cherché devant le parent	Dossier réuni avant l'entretien : demande, points et pièces, dernier courrier
Formulaires du portail famille	800	8,5 %	5 jours avant le premier accusé	Accusé qualifié dans la minute, avec les pièces manquantes et la date de commission
Total	9 400	100 %	—	—

Les 12 sujets qui couvrent 7 240 sollicitations — et la source datée de chaque réponse

Sujet	Sollicitations	Source de la réponse de référence	Version datée
Où en est ma demande — position en liste d'attente	1 380	Délibération du 14 octobre 2025, grille de critères + dossier famille	14/10/2025
Pièces à fournir pour l'inscription	1 120	Règlement de fonctionnement, art. 4 — dossier d'admission	14/10/2025
Calcul de la facture au quotient familial	980	Délibération du 14 octobre 2025, art. 6 — taux d'effort	14/10/2025
Changement de situation à déclarer	760	Règlement de fonctionnement, art. 9	14/10/2025
Dates et fonctionnement de la commission d'attribution	640	Délibération du 14 octobre 2025, art. 2	14/10/2025

Sujet	Sollicitations	Source de la réponse de référence	Version datée
Modes d'accueil disponibles — crèche, micro-crèche, assistante maternelle	580	Guide des modes d'accueil du relais petite enfance	12/01/2026
Horaires, jours d'accueil et fermetures des structures	520	Règlement de fonctionnement, art. 3 + calendrier annuel	14/10/2025
Absences, maladie et déduction sur facture	440	Règlement de fonctionnement, art. 11	14/10/2025
Moyens et échéances de paiement	360	Délibération du 14 octobre 2025, art. 8	14/10/2025
Adaptation, première semaine, affaires à apporter	200	Livret d'accueil des familles	01/03/2026
Relais petite enfance et liste des assistantes maternelles	160	Guide des modes d'accueil du relais petite enfance	12/01/2026
Portail famille — accès, mot de passe, dépôt de pièce	100	Notice du portail famille	01/09/2024
Total des 12 sujets	7 240	77,0 % des 9 400 sollicitations	—

Les 2 160 sollicitations restantes partent à un gestionnaire — avec le dossier déjà réuni. La famille, l'enfant, la date de dépôt, les points portés et la pièce qui fonde chacun, le dernier courrier envoyé, et la question posée mot pour mot. **Le gestionnaire décroche en sachant, au lieu de décrocher en cherchant,** et c'est là que se joue l'essentiel du temps rendu : ce n'est pas la situation difficile qui coûte cher, c'est la recherche qui la précède. **Et ce sont précisément ces 2 160 situations — un accueil d'urgence, une séparation en cours, un enfant en situation de handicap — qui méritent un professionnel en face de soi.**

Les trois postes de la section « le gain » de la fiche, chiffrés sur vos propres journaux

Poste	Part du temps aujourd'hui	Après	En minutes	Volume annuel	Heures rendues
Traitement d'une demande d'accueil — contrôle des pièces, recherche des critères, classement	60 %	10 %	13 min 12 → 2 min 12	486	89 h 06
Courrier à une famille sur son dossier — rédaction	40 %	10 %	8 min → 2 min	3 260	326 h 00
Préparation d'une commission d'attribution	100 %	20 %	126 h → 25 h 12 par commission	4 commissions	403 h 12
Renseignement traité au bout, tous canaux	—	—	9 min → 1 min 30	5 860	732 h 30
Total	—	—	—	—	1 550 h 48

1 550 h 48, arrondi vers le bas : 1 550 heures rendues sur l'année. À la base légale du travail — **1 607 heures l'année, 151,67 heures le mois, 35 heures la semaine** —, cela fait **plus de dix mois**, ou **plus de quarante-quatre semaines** rendues à vos cinq agents du guichet unique. **L'arrondi est toujours pris vers le bas** : un gain arrondi vers le haut est un gain qu'un élu peut contester en séance. **Aucun poste supprimé, aucun poste créé** — c'est du temps rendu aux familles, aux équipes des structures et aux situations qui demandent un professionnel disponible.

L'écart que le rapprochement a sorti — et ce qu'il pèse sur l'année

Périmètre	Contrats	Écarts	Recette non appelée	Montants appelés à tort
Dernier semestre, 405 contrats actifs	405	26	291,50 €	548,70 €
Sur l'année, 2 semestres	405	52	583,00 €	1 097,40 €

La règle que ce démonstrateur défend, et qui tient tout le reste : AUCUN DOSSIER N'ENTRE EN COMMISSION SANS SA PIÈCE D'ORIGINE ET LE POINT DE GRILLE QUI LE JUSTIFIE. Un point auquel il manque sa pièce n'est pas porté au dossier — **il part en vérification. Ce n'est pas une précaution administrative : c'est ce qui permet, devant un parent qui demande pourquoi, de sortir l'article de la délibération et la pièce datée, au lieu d'un rang.** Et le corollaire vaut d'être écrit noir sur blanc : **le rang que produit la grille n'est jamais une place attribuée. La commission examine, pondère et attribue en séance, sur procès-verbal.**

Version des 12 réponses de référence arrêtée par la coordinatrice petite enfance, le :

Prochaine revue des sujets et de leur volumétrie — proposée à six mois — fixée au :

Portée de ce document : le service exploité par Blue Lemon Agent. Pour un agent déployé chez vous, la localisation applicable est celle de l'architecture décrite au devis et vérifiée avant mise en service ; l'exécution locale n'est annoncée que pour la configuration explicitement décrite et recettée au devis ; l'isolation applicable dépend du mode de déploiement décrit au devis, aucune isolation dédiée n'étant présumée ; les mécanismes de chiffrement en transit et au repos, leurs composants et la gestion des clés sont ceux documentés pour l'architecture retenue ; les rôles et permissions sont configurés et recettés pour les identités et systèmes effectivement raccordés ; les événements journalisés, leur contenu, leur durée de conservation et leurs accès sont définis pour le déploiement retenu.